Image not found or type unknown

La détection de faux documents.

publié le **07/08/2016**, vu **41087 fois**, Auteur : LFD Criminalistique

La détection de faux documents à la portée de tous. Quelques petites astuces pour identifier une imitation de signatures, un document manipulé ou antidaté, un faux d'écrit, etc.

1.- L’expertise graphologique et l’expertise technique de documents.

Le moyen de détecter, identifier et prouver une manipulation ou contrefaçon documentaire est composé de deux procédés techniques d’expertise judiciaire, utilisés en fonction de l’origine de la manipulation du document suspect.

Une imitation, falsification ou manipulation de signatures et de mentions manuscrites est détectée et mise en évidence dans le cadre d’une expertise graphologique, étant le document examiné par un expert en écritures, plus connu en tant qu’expert graphologue.

En ce qui concerne les altérations, manipulation, falsification et contrefaçon documentaires, une analyse plus approfondie sera nécessaire, effectuée dans un laboratoire spécialisé, suivant plusieurs procédés au niveau optique, physique et chimique, adressés à la mise en évidence de grattages, gommages, corrections ou photocompositions numériques.

L’expert en faux documents nécessite d’une formation plus technique que celle de l’expert graphologue, car celui-ci se limite à la comparaison d’écrits et de signatures, sans analyser les supports, les encres ou les traces physiques et de photocomposition numérique.

Souvent, l’expert judiciaire en écritures et documents est formé dans les deux disciplines, étant très conseillé le recours à ces deux procédés d’expertise dans le cadre d’une éventuelle identification de faux documents, car souvent les deux types de manipulation coexistent sur un même document.

2.- Comment détecter et prouver une fausse signature ?

Les indices permettant de détecter une imitation de signatures sont très nombreux.

L'expert graphologue, expert en écritures et documents dans le milieu judiciaire, examine près de deux cents points de contrôle lors d'une comparaison de signatures. Plusieurs de ces éléments graphiques sont facilement identifiables sans une formation dans le domaine de l'expertise graphologique, permettant aux particuliers, avocats, enquêteurs et autorités judiciaires de repérer les premiers indices de fraude documentaire.

Parmi ces éléments on peut évoquer :

- **La vitesse scripturale** : normalement, les imitations de signatures comportent une vitesse graphique plus faible, les traits finaux s'arrêtent soudainement, on peut observer la présence de torsions et petits tremblements, de doutes, de reprises inhabituelles, etc.
- **La spontanéité :** Étant en rapport avec la vitesse, une imitation servile de signatures présente un niveau plus faible de spontanéité. Par contre, si l'imitateur s'exerce à reproduire la signature au préalable, le niveau de spontanéité peut s'avérer comparable.
- **La continuité** : les lettres et traits graphiques ne sont pas reliés entre eux de la même forme et au même endroit. Le faussaire essaie de reproduire un modèle de signature de la personne lésée qu'il a sous les yeux, en oubliant les habitudes graphiques d'auteur.
- **La ligne de base de la signature :** La ligne de base de la signature est un élément subconscient, normalement reproduit à l'identique dans toutes les signatures d'un même auteur, et très difficile à imiter.
- **L'inclinaison des lettres** : L'inclinaison des lettres par rapport à la ligne de base de la signature est un élément récurrent sur les signatures d'un même auteur. Souvent, les faussaires reproduisent cette inclinaison, mais par rapport aux axes de la page présents sur le modèle à imiter. Il s'agit d'une erreur assez classique des imitateurs amateurs.
- **La direction :** La direction de la signature reste très souvent inchangée, étant un élément graphique facile à imiter. Mais souvent, l'imitateur est limité par une case de signature, en oubliant cet élément graphique.
- **L'ordre chronologique des traits :** Toutes les signatures émanant d'un même individu comportent normalement le même nombre de traits graphiques, apposés dans le même ordre chronologique. Les faussaires modifient souvent l'ordre chronologique, car il en faut plusieurs signatures de référence pour l'établir si la signature est complexe.
- **Les proportions graphiques :** Chaque lettre, chaque trait graphique a des proportions très personnalisées au niveau de la signature, très difficiles à imiter.
- **La pression scripturale :** La pression ou appui d'un stylo sur un support est invisible à l'œil nu. Elle est souvent confondue avec le calibre du trait. Un trait large et nourri n'est pas synonyme d'une pression lourde, mais d'un outil à pointe large ou d'un excès d'encrage. On peut apposer une signature à pression très faible avec ce type d'outil scriptural, donnant

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

l'impression d'une écriture appuyée. Dans le cas contraire, on pourrait apposer une signature à pression lourde, à l'aide d'un stylo à pointe très fine, voire défaillante et le résultat ressemblerait à une écriture à pression faible. La pression scripturale est analysée et comparée par l'expert graphologue au niveau d'infrarouges.

3.- Comment détecter et prouver un faux document ?

Les procédés suivis par les faussaires d'aujourd'hui sont très variés, étant les experts en écritures et documents obligés de faire appel de protocoles et de techniques de laboratoire très ciblées, en fonction du type de faux.

Ainsi, le gommage chimique des encres est facilement détectable sous rayonnement ultraviolet, le grattage de lettres, de chiffres ou de traits graphiques sera identifié au stéréomicroscope et l'utilisation de deux encres différentes sur un document sera mise en évidence après analyse de la luminescence des encres. Les techniques de la luminescence infrarouge, ultraviolette et chromatique sont les plus habituelles dans le quotidien des experts en faux documents.

Le faux par photocomposition numérique est sans doute le procédé le plus difficile à détecter, étant nécessaire une formation spécifique au niveau des systèmes d'impression, de numérisation laser de documents, ainsi que d'outils et logiciels dédiés.

Par LFD Criminalistique.

Experts en écritures et documents auprès des tribunaux.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés